

# Aménagements cyclables à la gare Orry-la-Ville/Coye

Propositions du Collectif pour les mobilités actives de l'Aire cantilienne

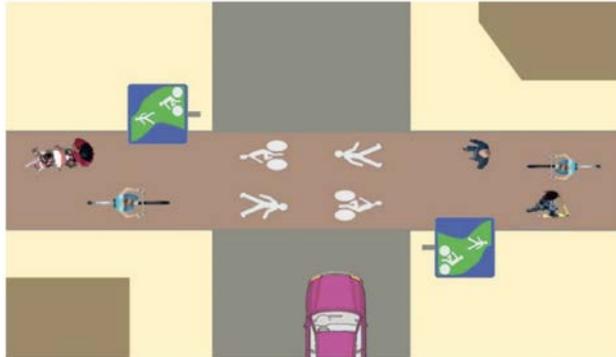


# Marquages au sol



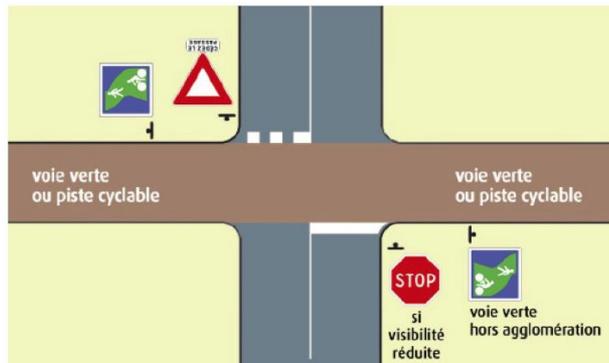
# Recommandation du Cerema

Source :  
[Document "Véloroutes et intersections" du Cerema](#)



Marquage de la traversée d'une chaussée par une voie verte (ce schéma ne préjuge pas du régime de priorité choisi pour ce carrefour)

Source : Cerema



Signalisation d'une véloroute prioritaire

Source : Cerema



Voie verte rendue prioritaire sur une branche d'un giratoire

Source : Cerema



Alerte les usagers sur la piste cyclable même si celle-ci est prioritaire

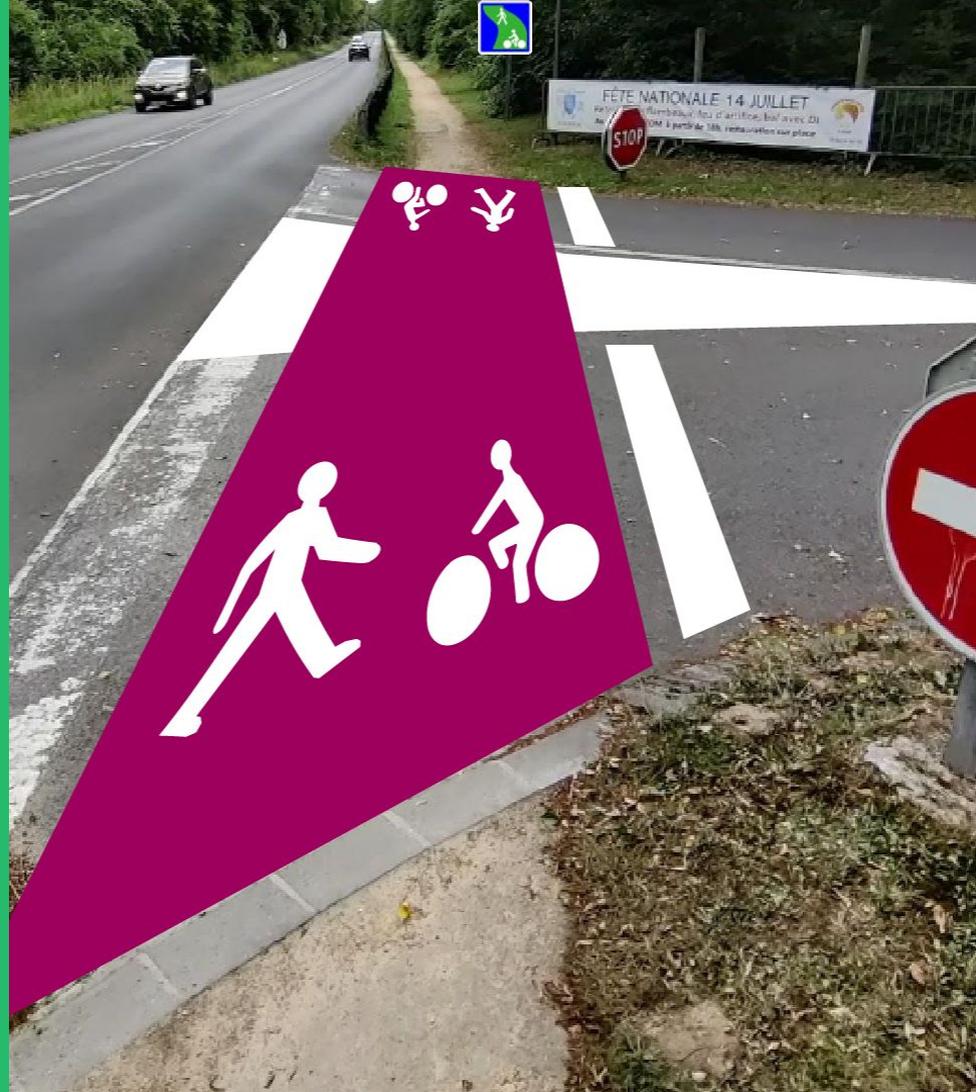
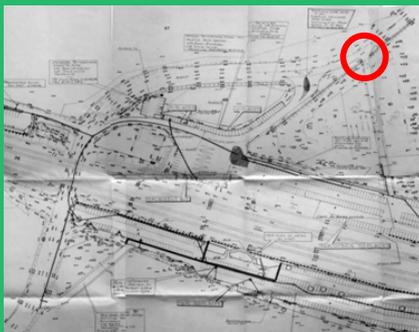
Source : Cerema

# Intersection de la sortie vers Orry-la-Ville avec la voie verte

Actuellement, l'ancien marquage vert est effacé et presque invisible.

## Nous recommandons :

- Signalisation de la voie verte par un fond de couleur rouge + symbole cycliste + symbole piéton
- Largeur de la bande : 2,5 m
- Signalisation au sol du stop avant la voie verte



# Piste longeant la sortie de l'esplanade côté Orry

Compte tenu du nombre de problèmes actuels de circulation pour les cyclistes et les piétons il semble difficile de déterminer un marquage au sol cohérent et satisfaisant.

Nous recommandons de revoir le schéma de circulation afin de réaliser des aménagements garantissant la continuité et la cohérence de la voie verte : voir [notre proposition de schéma](#)

## Problème :

- Difficulté pour les cyclistes et piétons en double sens à se à croiser
- Croisement dangereux avec les automobilistes sur la route



## Problème : signalisation incompréhensible

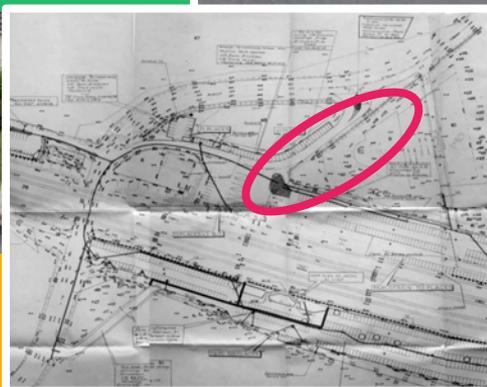


## Problèmes : fin de piste cyclable incongrue + quelles indications pour l'itinéraire cyclable pour :

- aller au stationnement vélo
- prendre le train à vélo
- aller à Coye-la-Forêt ?



Problème : pas d'indication du double sens cyclable, manque de signalisation d'une traversée piétons et cyclistes

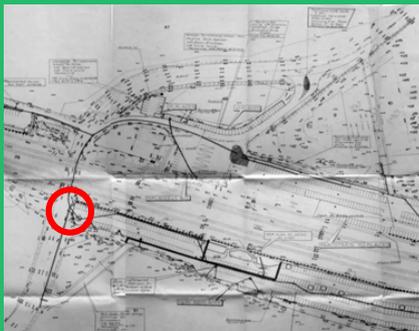


# Sortie côté Coye

Actuellement, l'ancien marquage vert est effacé et presque invisible.

Nous recommandons :

- Dessiner le marquage au sol identique [notre proposition pour l'intersection de la sortie vers Orry avec la voie verte](#)
- Supprimer les poteaux gênant pour le flux des cyclistes.

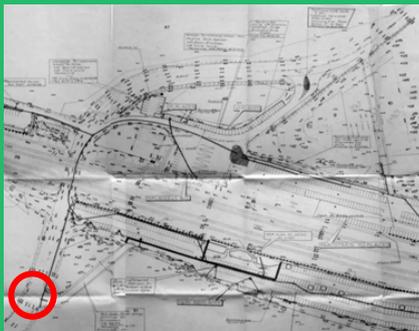


# Accès côté Coye

Actuellement, l'ancien marquage vert est effacé et presque invisible.

**Nous recommandons :**

- Dessiner le marquage au sol identique à [notre proposition pour l'intersection de la sortie vers Orry avec la voie verte](#)



# Largeur des récents aménagement cyclables



# Note de recommandations techniques du CEREMA



## Rappel des largeurs minimales recommandées

- **Piste cyclable unidirectionnelle** : 2 m (2,5 m si possible), afin de permettre aux cyclistes de se doubler et de rouler à deux de front.
- **Piste cyclable bidirectionnelle** : 3 m.
- **Voie verte** : 3 m
- **Bande cyclable** : 1,5 m hors marquage.  
En cas de stationnement longitudinal, il est indispensable de réserver un espace tampon de 0,50 m pour rendre moins dangereuse pour les cyclistes l'ouverture de portières et les manœuvres des automobilistes.

Source : [Annexe de l'appel à programmes « fonds mobilités actives – territoires cyclables »](#)

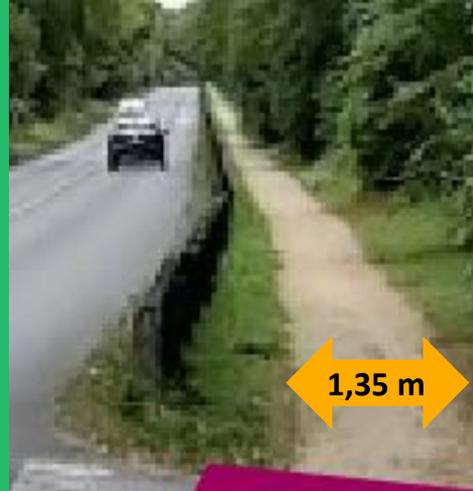
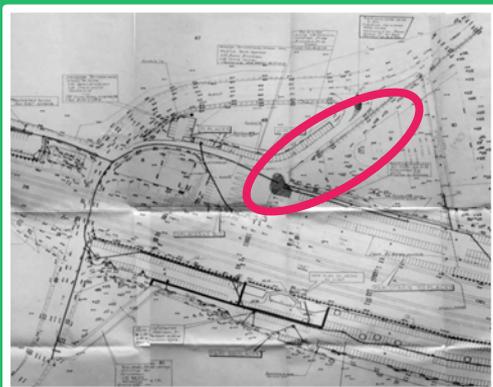
**Pour information** : l'aménagement de la voie verte entre la gare d'Orry et Orry-la-Ville a été prévu dans le schéma directeur cyclable de la CCAC (voir linéaire n°22 - page 18 de la [fiche itinéraire pour Orry-la-Ville](#)) :

- Section 22-01 : aménagement d'une bande cyclable **bidirectionnelle** d'une largeur de 2,5 m :  
Modification du profil en travers de la voirie  
élargissement de trottoir sur massif ou stationnement + signalisation horizontale + signalisation de police C115-C116 ou C113-C 114 + signalisation de jalonnement cyclable Dv
- Section 22-02 et 22-03 : élargissement de la voie verte à 2,5 m : Modification du profil en travers de la voirie  
élargissement de trottoir sur chaussée + signalisation horizontale + signalisation de police C115-C116 ou C113-C 114 + signalisation de jalonnement cyclable Dv

# Piste aménagée récemment

Largeur des aménagements cyclables non réglementaire : insuffisante au passage à double sens (90cm) des piétons et cyclistes.

**Nous recommandons** de supprimer les parkings et de revoir le schéma de circulation afin de réaliser des aménagements garantissant la continuité et la cohérence de la voie verte : voir [notre proposition de schéma](#)



# Poteaux dangereux

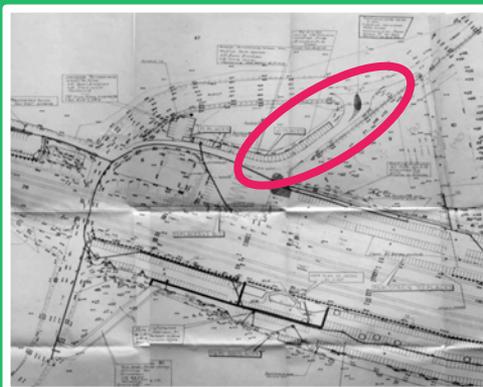


# Piste aménagée récemment

Poteaux équipés de réflecteurs uniquement côté voitures, alors que le chemin n'est pas éclairé la nuit.

**Nous recommandons** de supprimer les parkings et de revoir le schéma de circulation afin de réaliser des aménagements garantissant la continuité et la cohérence de la voie verte et d'équiper les poteaux le cas échéant avec des réflecteurs du côté des cyclistes : voir [notre proposition de schéma](#)

*Poteau particulièrement dangereux, car en milieu de l'accès toujours privilégié par les cyclistes*



# Accessibilité aux quais



# Escaliers d'accès aux quais

Actuellement aucun escalier d'accès aux quais n'est équipé de goulottes facilitant aux cyclistes l'accès au train avec leur vélo.

**Nous recommandons** d'installer des goulottes sur tous les escaliers menant aux quais. Voir [les recommandations d'AU5V](#)



# Stationnement vélo



# Abri couvert proche du bureau

Les anciens racks à vélos sont inutiles et gênants.

**Nous recommandons** de supprimer les anciens racks à vélo.

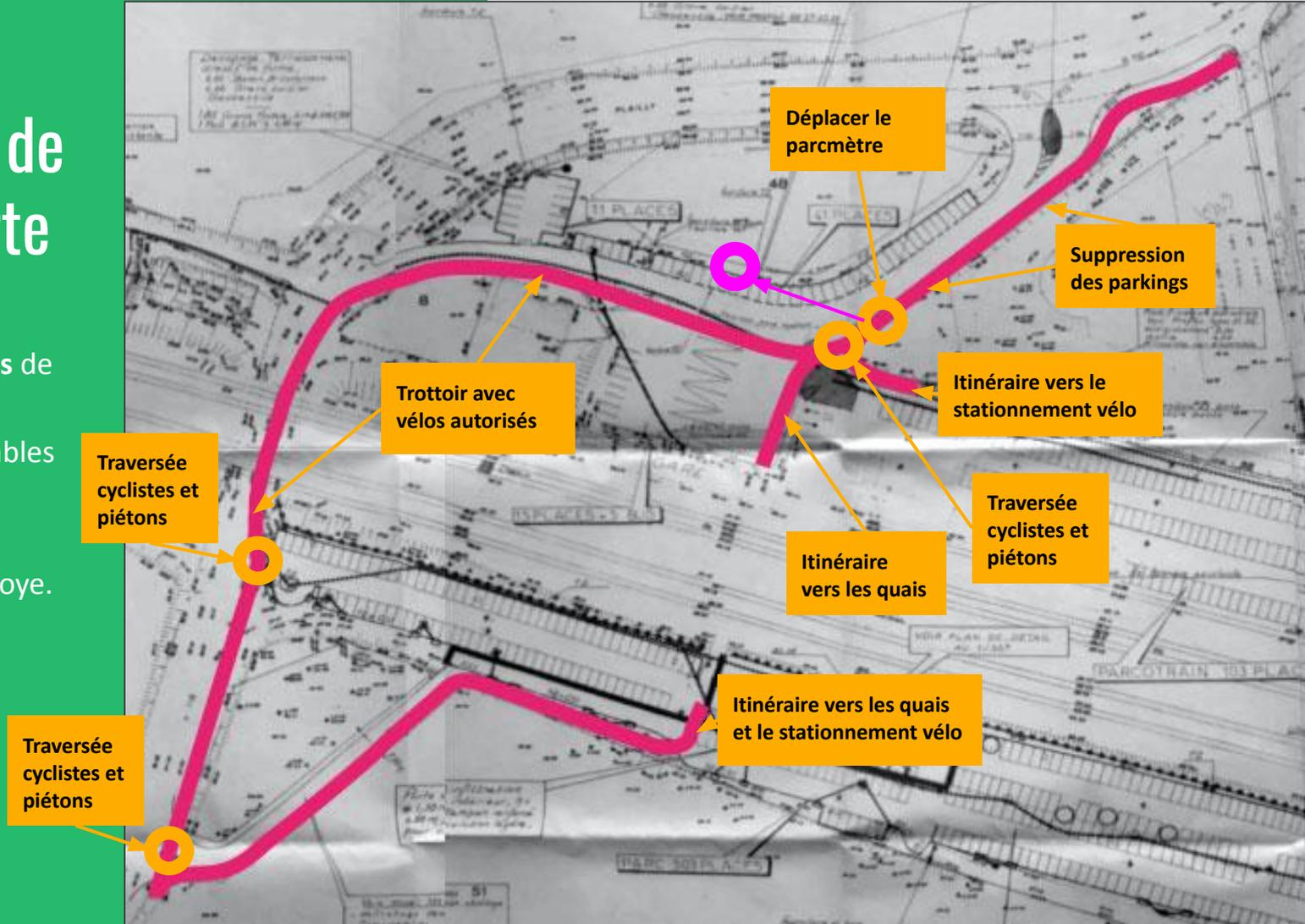


# Connexion Orry — Coye



# Continuité de la voie verte

Nous recommandons de réaliser des aménagements cyclables qui garantiront la continuité de la voie verte entre Orry et Coyo.



# Continuité de la liaison Orry - Coye

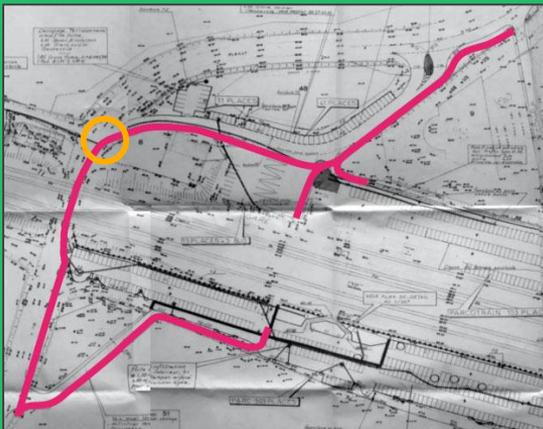
Nous recommandons de mettre en place un partage du trottoir piétons/vélos et de dessiner des marquages au sol piéton/vélo.



# Continuité de la liaison Orry - Coye

L'état de la chaussée est très mauvais.

Nous recommandons une réfection du revêtement et un entretien de la végétation bordant la chaussée.



# Continuité de la liaison Orry - Coye

L'état de la chaussée est très mauvais.

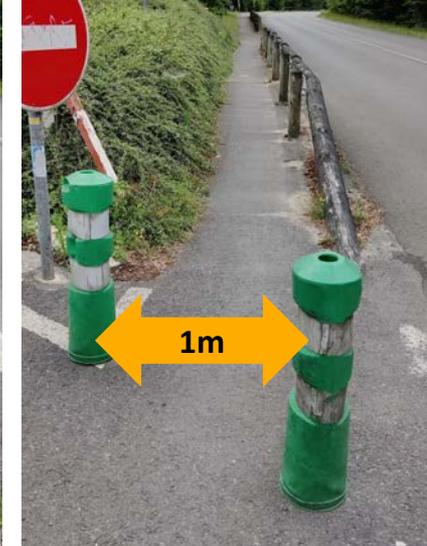
**Nous recommandons** une réfection du revêtement,  
ainsi que l'élargissement de la voie verte.



# Continuité de la liaison Orry - Coye

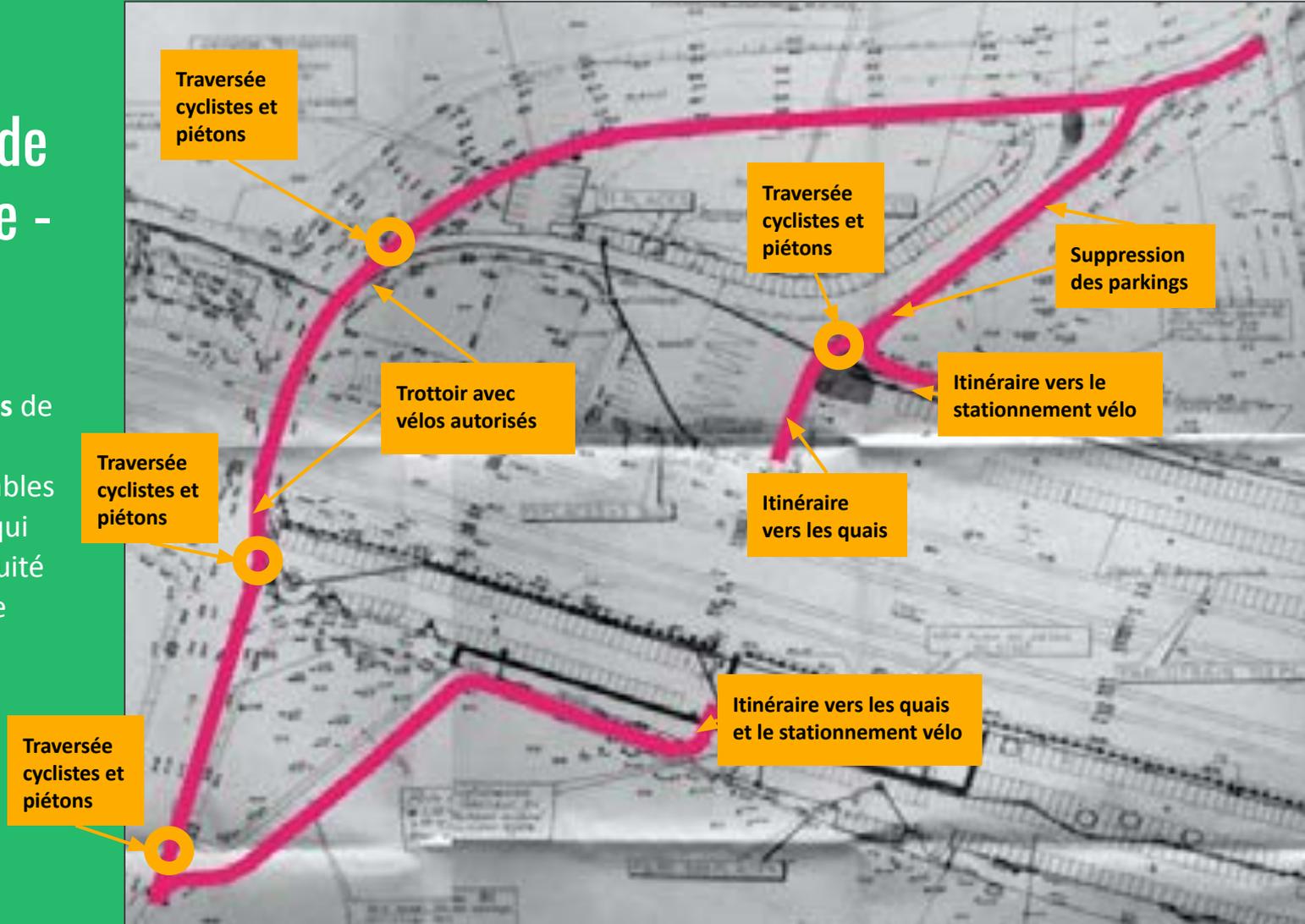
À l'issue du tunnel vers Coye, plusieurs obstacles empêchent de circuler confortablement à vélo ou à pied.

**Nous recommandons** de supprimer le muret, les poteaux et le dénivelé entre le trottoir et la chaussée.



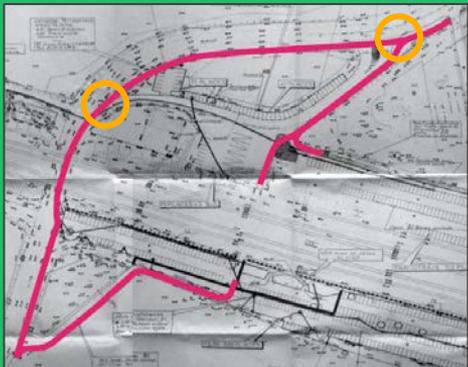
# Continuité de la voie verte - variante

Nous recommandons de réaliser des aménagements cyclables à l'écart de la route qui garantiront la continuité de la voie verte entre Orry et Coye.



# Continuité de la liaison Orry - Coye - variante

Nous recommandons de réaliser des aménagements qui prolongent la voie verte avec une séparation de la chaussée et de mettre en place un partage du trottoir piétons/vélos sous le tunnel.



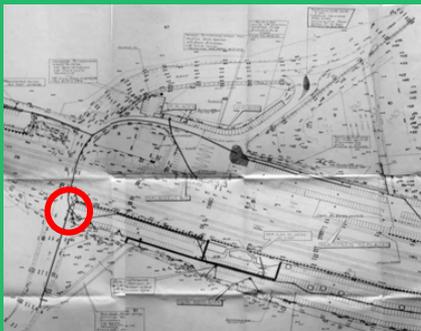
# Signalisation contradictoire



# Sortie côté Coye

Le panneau d'orientation indique une sortie à gauche possible vers Coye alors que le marquage au sol d'une ligne continue de la route départementale interdit de tourner à gauche.

Nous recommandons de supprimer les panneaux d'orientation et d'ajouter un panneau d'interdiction de tourner à gauche.



Signalisation contradictoire

Ligne continue

